

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2014, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

Nom de l'événement	Lieu(x) de réalisation	Date(s)
Activité promotionnelle organisées par la société de développement commercial Wellington dans le cadre de l'événement Journées d'animation familiale	Rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église	Le vendredi 24 octobre 2014, de 16 h à 22 h Les samedi 25 et dimanche 26 octobre 2014, de 9 h à 17 h
La Journée de déchetage de documents	au parc du Souvenir, face à l'Hôtel de Ville de Verdun 201, rue Berlioz, Île-des-Sœurs, dans le stationnement de la maison intergénérationnelle	Le samedi 25 octobre 2014, de 9 h à 11 h, Le samedi 25 octobre 2014, de 12 h à 15 h (remis au lendemain en cas de pluie)
1) Société Saint-Vincent de Paul, Conférence de Verdun - Guignolee	a) dans les quartiers Wellington-De l'Église et Desmarchais-Crawford b) dans le quartier de L'Île-des-Sœurs ainsi qu'aux intersections : boul. de L'Île-des-Sœurs / rue Berlioz et boul. René-Lévesque / rue Berlioz	le dimanche 23 novembre 2014 a) de 9 h à 17 h b) de 9 h 30 à 16 h
2) Gestion Sandalwood - Fête de quartier	Espace vert devant le Centre communautaire Elgar	le samedi 18 octobre 2014, de 12 h à 16 h
3) Association du Football mineur de Verdun - Événement sportif	Terrain de football du parc Arthur-Therrien, chalet et stationnements n ^{os} 2 et 23	le dimanche 12 octobre 2014, de 7 h à 18 h
4) Projet P.A.L. inc - Parade dans le cadre de la Journée internationale du refus de la misère	parc du Souvenir, selon le trajet proposé	le vendredi 17 octobre 2014, de 11 h à 13 h
5) Cérémonie du Jour du souvenir de la Légion royale canadienne (succursale no 4)	parc du Souvenir et parade dans les rues avoisinantes selon le trajet proposé	le dimanche 2 novembre 2014 de 13 h à 16 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun;
- Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public;
- Règlement RCA10 210005 régissant les ventes-débarras.

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 15 octobre 2014

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement substitut